

L ASSOCIATION KAL AKAL  
OBSERVATOIRE DES DROITS  
HUMAINS DE L'AZAWAD



جمعية كل أكال

## OBSERVATOIRE DE VEILLE CITOYENNE POUR LA DEFENSE DES DROITS HUMAINS DU PEUPLE DE L'AZAWAD, "ASSOCIATION KAL AKAL"

---

### **RAPPORT N°11/AKA/2025**

**Période : Mois de Novembre**

**Date : le 1<sup>er</sup> Décembre 2025**

### **Introduction**

L'Association Kal-Akal, Observatoire de Veille Citoyenne pour la Défense des Droits Humains du Peuple de l'Azawad, est une organisation de la société civile basée dans la région de Kidal. Créée pour protéger les droits fondamentaux des populations de l'Azawad, elle s'engage également pour la promotion de la culture, l'éducation et la cohésion sociale.

Face au conflit qui secoue la région depuis plusieurs années, l'Association concentre ses efforts sur la documentation des violations des droits humains commises contre les civils. Les Forces armées maliennes et leurs supplétifs de l'Africa Corps mènent régulièrement des opérations au cours desquelles des civils sont tués, arrêtés, déplacés ou dépouillés de leurs biens. À cela s'ajoutent les violences exercées par des groupes armés non étatiques. Les populations touarègues, arabes et peules restent particulièrement exposées aux frappes de drones, aux exécutions sommaires, aux disparitions forcées, aux pillages et aux différentes formes d'intimidation qui rythment leur quotidien.

Grâce à son réseau de relais locaux, Kal-Akal collecte chaque mois des informations provenant des communautés touchées, des témoins directs et des familles de victimes. Ces éléments sont soigneusement vérifiés, analysés et regroupés dans un rapport mensuel destiné à informer l'opinion nationale et internationale de la gravité de la situation. Le présent rapport couvre les événements du mois de novembre 2025 et présente les principales violations documentées durant cette période.

### **I. EXÉCUTIONS SOMMAIRES ET MEURTRES CIBLÉS : 31 cas confirmés**

#### **1. 06 novembre – Amamalane (Assakane, Tombouctou)**

- Un civil non identifié tué par les FAMa et Africa Corps.

2. **13 novembre – Tangata (Tin-Aïcha)**

**Frappe de drone FAMa** tuant une famille entière :

- Aly Ag Mohamed Elmehdi, 41 ans
- Toraghite Walet Innabagor, 35 ans
- Mohamed Ag Aly, 15 ans
- Fadimata Walet Aly, 13 ans
- Mohamedoun Ag Aly, 11 ans
- Fatimata Walet Aly, 9 ans
- Mohamed Ibrahim Ag Aly, 7 ans

3. **14 novembre – Ménaka**

- Fatoumata Amadou, élève de 10e, violée puis exécutée dans l'enceinte du lycée public.

4. **15 novembre – Tajmart (Aguelhok, Kidal)**

- Tous les occupants d'un véhicule civil, d'un camion et d'une moto interceptés ont été enlevés ; au moins **3 d'entre eux exécutés** (estimations locales).

5. **17 novembre – Madiakoy (Tombouctou)**

Frappe de drone causant la mort :

- d'un père,
- de son fils,
- et de son petit-fils.

6. **18 novembre – Intahaka (Gao)**

Une frappe aérienne tue **5 orpailleurs** et détruit un véhicule et un camion.

7. **26 novembre – Nijhaltate (Gargando)**

Exécution de **6 civils** dont :

- 2 hommes
  - 2 femmes
  - 2 petites filles
- Deux autres femmes blessées.

8. **21 novembre – Léré (Tombouctou)**

- Ibrahim Dembélé, enseignant, assassiné près de son école par des hommes armés non identifiés.
- 9. **Fin novembre – Alphaho (Bintagoungou)**
  - Un vendeur de bétail et son petit frère tués par une patrouille FAMa–Africa Corps.
- 10. **25 novembre – Route Takara–Alphaho (Bintagoungou)**
  - Deux vendeurs de bétail tués par une patrouille FAMa–Africa Corps :
- 11. **25 novembre – Emimalane (Essakane)**
  - Intili Ag Hamoutapha, 20 ans, arrêté puis exécuté par la même patrouille.

## **II. ENLÈVEMENTS, DISPARITIONS FORCÉES ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES : *17 cas confirmés + plusieurs disparus***

1. **4 novembre – Imboguitane–Anéfis (Kidal)**
  - Trois civils arrêtés :
2. **15 novembre – Tajmart (Aguelhok)**
  - Plusieurs civils enlevés lors de l’interception du convoi civil.
3. **21 novembre – Tadoumoumt (Est de Ber, Tombouctou)**
  - Arrêtés par FAMa–Africa Corps :
  - Kays Ag Oumar
  - Alhousseyni Ag Fati
  - Plusieurs autres disparus selon les témoins
4. **22 novembre – Abeibara (Kidal)**
  - 5 orpailleurs nigériens blessés ou disparus après une frappe de drone.
5. **Fin novembre – Emimalane (Essakane)**
  - Kili Ag Hamoutapha arrêté puis retrouvé mort.

## **III. PILLAGES, DESTRUCTIONS ET SACCAGES DE BIENS CIVILS : *8 cas majeurs confirmés***

- **05 novembre – Djebock/Anchawadji**  
Enlèvement du bétail du chef coutumier Acherifene et d'autres familles par des hommes armés non identifiés.
- **15 novembre – Intahaka (Gao)**  
Incendie de plusieurs tentes de chercheurs d'or par Africa Corps et milices locales.
- **15 novembre – Aguelhok (Kidal)**  
Abandon forcé de véhicules civils, d'un camion chargé d'animaux et d'une moto.
- **18 novembre – Intahaka**  
Un véhicule et un camion brûlés dans la frappe aérienne.
- **22 novembre – Djoumat (Abeibara, Kidal)**  
Destruction totale d'un véhicule de transport d'orpailleurs.
- **28 novembre Kanay (route Kidal–Anéfif)**  
Explosion d'un véhicule civil dans un convoi militaire (EEI) :
  - véhicule endommagé
  - 2 blessés dont 1 grave

#### **IV. CONSÉQUENCES HUMANITAIRES : *au moins 92 cas humanitaires directs***

##### **(Blessés, traumatisés, déplacés et destructions multiples)**

- ➔ Famille décimée à Tangata → 7 morts, orphelins et proches traumatisés.
- ➔ Déplacements massifs des populations autour de Bintagoungou, Anéfif, Tin-Aïcha, Ménaka.
- ➔ Orpailleurs forcés de fuir Intahaka, Djoumat, Madiakoy.
- ➔ Suspension des cours à Léré après l'assassinat de l'enseignant Ibrahim Dembélé.
- ➔ Pertes économiques majeures : véhicules brûlés, bétail enlevé, sites détruits.

#### **V. VIOLS ET VIOLENCES SEXUELLES : 1 cas confirmé**

- **Fatoumata Amadou**, élève de 10e à Ménaka, violée puis exécutée le 14 novembre 2025.

## **VI. DÉGÂTS ENVIRONNEMENTAUX : 4 cas confirmés**

- ➔ Incendies de tentes et pollution sur le site minier d'Intahaka.
- ➔ Débris calcinés de véhicules et camions brûlés à Intahaka et Djoumat.
- ➔ Zones boisées endommagées à Nijhaltate lors des exécutions.
- ➔ Explosion d'EEI sur la route Kidal–Anéfif, contaminant le sol et laissant des restes de munitions.

## **Conclusion**

Le mois de novembre 2025 témoigne une fois de plus de la gravité de la situation que vivent les populations civiles de l'Azawad. Les violences exercées à leur encontre se sont intensifiées, mêlant frappes de drones, exécutions sommaires, enlèvements, disparitions forcées, violences sexuelles, destructions de biens civils et attaques contre les moyens de subsistance. Ces actes, commis dans un climat d'impunité persistante, ont profondément bouleversé des communautés entières, provoquant de nombreux morts, blessés, déplacés et traumatisés.

Face à cette détérioration continue, l'Association Kal-Akal exprime sa plus vive inquiétude et rappelle l'urgence de protéger les populations civiles, dont la sécurité devrait constituer la priorité absolue de toute force opérant dans la région. Elle souligne également la nécessité impérieuse de faire toute la lumière sur les violations documentées ce mois-ci, et d'engager des enquêtes indépendantes afin d'établir les responsabilités et de garantir justice aux victimes et à leurs familles.

L'inaction et le silence ne peuvent plus durer. La communauté internationale, les organisations régionales, ainsi que toutes les institutions concernées, sont appelées à assumer pleinement leur rôle de protection et de prévention. La multiplication des crimes documentés rappelle que sans mesures fermes, les violations risquent de s'aggraver et d'étendre encore la souffrance des populations.

Fidèle à sa mission, l'Association Kal-Akal poursuivra avec détermination ses efforts de documentation, d'alerte et de plaidoyer, afin que les voix des victimes soient entendues et que leurs droits fondamentaux soient enfin respectés et protégés.

**Quelques images des crimes :**

1- Une frappe de drone malien a ciblé, le 22 novembre 2025, le site d'orpaillage de Djoumat, Abeibara dans la région de Kidal. L'attaque a causé la mort de 4 orpailleurs nigériens appartenant à la communauté haoussa. Le véhicule qui les transportait a été entièrement détruit, et son propriétaire, Amodi Ag Baka, a été blessé.



2- Un vendeur de bétails a été tué et décapité ce 25/11/2025 entre Takara et Alphaho au sud de Bintagoungou par une patrouille FaMa Africa Corps

